



Cosmébio, le label cosmétique bio et naturel



Un label qui certifie la composition des cosmétiques naturelles et bio... et bien plus encore!

Une cosmétique bio ou naturelle doit non seulement être formulé à partir d'ingrédients d'origine naturelle, mais aussi respecter l'environnement. Promouvoir des engagements sociaux et adopter une communication responsable. Avec le label Cosmebio vous avez l'assurance que ces critères sont rigoureusement respectés!

Le label Cosmébio permet de distinguer en un coup d'œil quels sont les cosmétiques vraiment naturels ou bio. Il se base sur un cahier des charges exigeant et une charte de valeurs éthiques. Un contrôle par un certificateur indépendant est obligatoire chaque année pour vérifier la conformité des produits.

Pour apposer le label **Cosmébio** sur son packaging, un cosmétique naturel ou bio doit remplir certaines conditions en matière de composition.



COSMOS
ORGANIC

**Logo indiquant que le cosmétique est bio
selon le cahier des charges actuel COSMOS :**



Sur le total du produit, limitation de l'origine pétrochimique (liste d'ingrédients autorisés avec dosage maximal), ce qui revient *in fine* à environ 95% minimum d'ingrédients d'origine naturelle

95% minimum d'ingrédients bio sur l'ensemble des ingrédients pouvant être bio (tels que les végétaux, la cire d'abeille, le lait...)

20% minimum d'ingrédients bio sur le total du produit (10% pour les produits à rincer et minéraux - eau et minéraux considérés comme non bio car on ne les cultive pas)



Depuis le **1er janvier 2017**, le cahier des charges **COSMOS** est la référence pour la labellisation des nouveaux cosmétiques mis sur le marché. **Cosmébio**, en tant que l'un de ses cinq membres fondateurs, a contribué à son élaboration dans le but d'uniformiser les standards des labels bio à l'échelle internationale.

Aujourd'hui, plus de **20 000 produits** sont certifiés selon ces exigences. La mention « **COSMOS ORGANIC** » ou « **COSMOS NATURAL** », apposée sous le logo Cosmébio, garantit que le produit répond aux critères rigoureux de ce cahier des charges.

